

Après la pluie du 16 juillet dernier à Porto-Novo

Le quartier Ouinmè Château d'eau inondé

La pluie torrentielle qui s'est abattue sur la ville de Porto-Novo aux environs de 6 heures le mercredi 16 juillet 2003 a causé d'importants dégâts matériels dans le quartier Ouinmè château d'eau. Plusieurs voies sont inondées et le niveau d'eau atteint à certains endroits 1,10m.

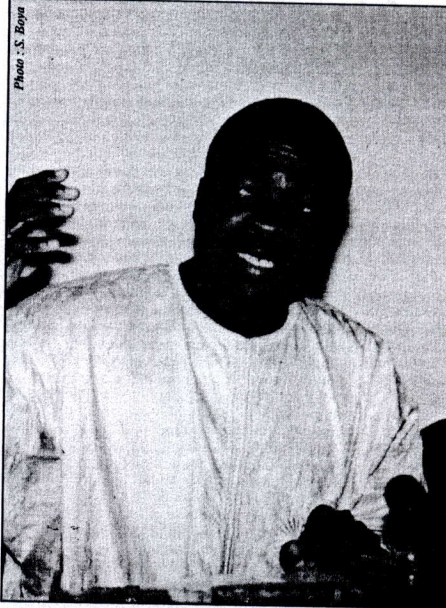
Certaines populations du quartier Ouinmè Château d'eau dans le quatrième arrondissement de Porto-Novo n'ont plus droit au sommeil depuis hier. La pluie torrentielle enregistrée dans la capitale administrative du Bénin au cours de ces dernières heures a eu raison d'elles. Il y avait de l'eau partout. Les véhicules sont interdits de circulation dans le quartier Ouinmè. Le déplacement est très difficile même pour les vélos qui ont coutume de côtoyer les murs. Dans certaines maisons, les ustensiles de cuisine étaient, les enfants installés sur les tables pour prévenir tout accident. Entre temps, le courant électrique

a été coupé pour des mesures de sécurité. Même le téléphone n'était plus fidèle. Les multiples tentatives pour joindre la compagnie des sapeurs-pompiers sont restées vaines. Les sinistrés ont dû se déplacer à pied pour les appeler au secours. A 7h 19 mn une équipe de quatre agents du groupement des sapeurs-pompiers était déjà à l'œuvre. L'opération a duré plusieurs heures. Le camion citerne dut effectuer plusieurs voyages avant que ne soit maîtrisée l'immense quantité d'eau qui a subitement transformé les habitudes dans le quartier Ouinmè Château. Sur place, les dégâts sont énormes. Mais il n'y a pas eu de per-

tes en vies humaines. Il faut préciser que la zone concernée par cette inondation est relativement basse et connaissait en temps de pluie des situations du genre. Plusieurs études sans suite ont été faites pour y trouver des solutions. Situation qui a obligé certains habitants à quitter au cours de l'année passée leur maison. Avec les collecteurs d'eau construits dans tous les vons, il y a eu une légère amélioration qui a soulagé les populations jusqu'à hier matin avant que l'inattendu ne se produise.

Jean-Christophe Houngbo
(BR/Ouémé-Plateau)

Lancement du Projet de renforcement des capacités des élus locaux
Aider les maires à réussir leur mission



Romain Abilé Houéhou, Directeur CIRD

Le centre d'information régionale pour le développement (Cird) a initié le Projet de renforcement des capacités des nouveaux élus locaux pour une bonne gouvernance à la base. Ce projet, qui vise à aider les maires à réussir leur mission, a été lancé le mercredi 16

juillet 2003 au Centre des conférences de Cotonou en présence des partenaires au développement et le président du Cird, Romain Houéhou. Celui-ci a indiqué que l'exercice correct du pouvoir décisionnel et financier, la définition des priorités politiques, sociales puis

économiques basées sur un large consensus prenant en compte les voix des plus pauvres, la mise en œuvre correcte des projets et les programmes d'investissement locaux repose essentiellement sur les piliers d'une bonne gouvernance. Ainsi, le Cird apportera, aux 77 maires élus par les 1.199 conseillers municipaux et communaux de la République du Bénin, les connaissances appropriées pour l'exercice d'une gouvernance locale dans ses dimensions démocratique, économique et sociale. Et pour y parvenir, a indiqué M. Houéhou, le Cird organisera un atelier pour connaître les besoins de ses élus puis les formera avant de mettre à leur disposition des outils nécessaires afin de bien accomplir la tâche qui leur est assignée. Dans le but de contribuer à une meilleure élaboration des programmes de développement des communes et la gestion saine des litiges, le Cird sollicitera le recours des experts en la matière. Le travail commencera par la septentation, le centre pour finir au sud.

Casimir Atchokossi

Lutte contre le sida dans le Borgou

Capid Ong sensibilise les groupements de femmes de Parakou

Six groupements de femmes de Parakou suivent depuis le 15 juillet 2003 un atelier de formation des paires éducatrices pour le changement de comportement sur les Ist/ Vih - Sida à la mairie de la ville. Cette initiative du centre d'action pour la promotion des initiatives de développement (Capid - Ong) vise à mieux outiller la couche féminine sur la pandémie du sida au sein de la population. Pour M. Nicolas Nongouté, 3e adjoint au maire de Parakou,

cet atelier vient à point nommé, car a-t-il poursuivi, de 3% la prévalence du Vih /sida a galopé à 7,94% pour la partie septentrionale de notre pays. Et c'est à juste titre qu'au sein de la famille, la femme peut influencer le changement qualitatif au sein du foyer et de ce fait contribuer de façon substantielle à la réduction du taux de prévalence du Vih /sida. Quant à M. Alassane A. Idrissou, directeur exécutif de l'Ong - Capid, cet atelier de trois jours vient con-

tribuer à la réduction du taux de prévalence du sida au sein de la population. Organisé par Capid - Ong en partenariat avec le Projet plurisectoriel de lutte contre le sida (Plps) cet atelier meublé par plusieurs communications prend fin ce jour. Signalons que l'Ong travaille avec plus d'une dizaine de groupements féminins estimés à environ trois mille femmes.

Blaise Okpara
(BR/Borgou Alibori)

Insolite à Abomey

Une vieille accusée de sorcellerie se jette dans un puits

Une vieille octogénaire soupçonnée d'avoir été à la base du meurtre de son neveu par des moyens occultes s'est jetée mercredi 16 juillet 2003 dans un puits à Abomey. Elle n'a eu la vie sauve que grâce à la promptitude des sapeurs-pompiers.

Elle s'appelle Mefida Gounfili née Kpèdé Cocosou, âgée d'environ 75 ans. Elle vit au quartier Agglomé à Abomey. Dans l'après-midi du mercredi 16 juillet, elle quitte sa maison pour venir se jeter dans la citerne (12m de profondeur) de son frère. Les deux habitent le même quartier. Avant de se jeter à l'eau, elle confie à son frère qu'on lui cache la mort de son fils. Quelques instants après cette déclaration, le frère perçoit un bruit de plongeon dans sa citerne. Il accourt, ne retrouve plus sa sœur Mefida. Il hèle celle-ci qui répond de la profondeur du puits. Les voisins accourent. On fait appel aux sapeurs-pompiers qui ne se font pas prier. Heureusement pour

Mefida! Puisque la citerne ne contenait pas assez d'eau. On apprend par la suite que c'est à dessein qu'elle a fui la citerne de sa maison, pratiquement remplie d'eau pour aller se jeter dans celle de son frère. Elle suit des soins intensifs dans un centre de santé. Selon les informations reçues sur place, c'est parce qu'elle a été soupçonnée de sorcellerie qu'elle s'est jetée dans la citerne pour montrer sa bonne foi. On dit que c'est elle qui a tué son neveu Léandre Koto, décédé le lundi 14 juillet 2003. Les relations entre le regretté et sa tante n'étaient pas au beau fixe. Puisqu'il a souvent eu des démêlés avec sa tante qu'il soupçonne d'appartenir à la classe des sorciers.

Léandre a eu une fièvre qui a duré à peine 48h. Le lundi vers 11h, il avait du mal à articuler ses mots. Alors que le matin bien qu'étant fiévreux, son cas était loin d'être critique. Le temps de décider de l'amener à l'hôpital, Léandre casse la pipe. La rumeur a commencé alors par circuler que c'est la vieille "sorcière" qui a eu raison de lui. Ne se reconnaissant coupable de ce meurtre, la vieille a choisi de se donner la mort. Mais la mort ne voulait visiblement pas d'elle. Du moins pour l'heure! Le temps qu'elle apprenne à supporter les commérages de ces jeunes qui savent reconnaître les sorcières.

Franck Kpochémé
(BR/Zou-Collines)

Offre de formation de l'APM

Association pour la Promotion des Médias
03 BP 360 Porto-Novo Bénin
Tél. : (+229)92.67.69 & (+229)33.33.26

L'APM, Association pour la Promotion des Médias est une ONG enregistrée au MISD sous le N° 200/330/MISD/DC/SG/DAI/SAAP- Assoc du 02/04/02 avec pour objectifs :

1. Evaluer les différents besoins notamment ceux relatifs à la formation,
2. Appuyer et contribuer au renforcement de la professionnalisation ;
3. Promouvoir le respect de l'éthique et de la déontologie ;
4. Défendre et promouvoir la liberté de la presse.

L'APM est une initiative de Bénéinois, professionnels des médias, tels que :

- SOULE Issiaka
- Laure ADOVELANDE -AGBO
- Jérôme CARLOS
- Vincent DASSI
- Pelu Christophe DIOGO
- Rébecca DOSSOU-GBETE
- Philippe HADO
- Léon BRATHIER
- Yaovi HOUNKPONOU
- Thierry AMOUSSOUGBO
- Maurille AGBOKOU

L'APM a obtenu de la HAAC une fréquence 89.00 mhz dans la bande Fm notifiée par décision N° 03/013/HAAC du 20/02//03. L'exploitation de cette Fm 89.00 mhz est destinée à la mise en œuvre d'une Radio école à Porto-Novo. Les activités de ce centre de formation sont destinées aux producteurs et journalistes radio, aspirants, débutants ou confirmés, qui désirent renforcer leurs capacités professionnelles.

La rentrée de la Radio-école est fixée au 15 septembre 2003 et les premières activités pédagogiques seront consacrées à un : cours modulaire intitulé " **Techniques de la production radiophonique.** " Ce premier module s'étend sur 12 semaines et comprend des acquisitions de notions et des exercices pratiques en situation professionnelle réelle sur les installations de la Radio-école Fm 89.00 mhz.

Toutes les personnes physiques et morales intéressées par la présente offre sont priées d'adresser leur dossier à l'adresse suivante :

APM- Radio Ecole Fm 89.00 mhz 03 BP 360 Porto-Novo, avec la mention " Module Techniques de production Radiophonique " **au plus tard le 30 août 2003 à 18h**, le cachet de la poste faisant foi.

Pièces à fournir:

- * Pour les personnes physiques
- * Une demande d'inscription
- * Un CV,
- * Un engagement à respecter le règlement intérieur de la Radio-école fm 89.00mhz.

* Pour les personnes morales

- Une fiche signalétique de présentation
- Une lettre de manifestation d'intérêt.

Pour tous renseignements complémentaires contactez-nous aux numéros suivants :

- 33-33-26
- 90-02-24
- 95-99-98
- 98-17-85

Le Directeur de la Radio Ecole
Vincent DASSI
Commissaire aux comptes de L'APM